



Contentieux école privée/ perte d'un ar

Par **juliecl**, le **17/12/2010** à **03:56**

Bonjour,
Ancienne élève d'une école privée parisienne, je me trouve confronté à un problème de contentieux dont je ne sais pas comment me débarrassée. Je suis restée 2 mois dans l'école en question. Les frais d'inscriptions et les 2 mois ont été payés. A la fin de ces 2 mois, j'ai décidé de quitter cet établissement et, en ai informé l'école via un courrier recommandé.
Aujourd'hui (après un an sans nouvelles) l'école me réclame une somme exorbitante pour les sois disant frais de scolarité. Ayant exposé ma situation à l'administration de l'école, celle ci me réclame l'AR de la lettre recommandé que j'ai envoyé pour signaler le fait que je quittais l'établissement. Je ne possède plus cet AR. Que dois je faire?

Par **mimi493**, le **17/12/2010** à **13:31**

Avez-vous au moins la preuve de dépôt de la LRAR ? Si oui, allez à la poste pour voir s'ils ont encore la trace après plus d'un an.
Si non, vous n'avez jamais envoyé la LRAR